

***Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation de la liste SNES- FSU / des parents d'élèves / des personnels ATOSS / des élèves de l'établissement (à adapter)***

Dès le mois de juin, le SNES-FSU a alerté sur la nécessité de préparer une rentrée exceptionnelle. Il fallait sécuriser, protéger et prévenir une deuxième vague. Au mépris de ces considérations et des recommandations de bon nombre de scientifiques, le ministre a fait le choix d'alléger le protocole sanitaire pour la rentrée, ce qui a favorisé la circulation du virus dans les collèges, lycées et CIO. Il porte une lourde responsabilité dans la dégradation de situation actuelle.

Soucieux de la continuité du service public d'éducation, essentiel aux élèves, particulièrement les plus fragiles, le Snes-FSU n'a cessé d'alerter et de faire des propositions.

**En cette rentrée marquée par un second confinement, notre demande est claire : ouverture des établissements pour maintenir le plus longtemps possible un temps de cours essentiel en présentiel pour tous les élèves.** Il s'agit d'éviter de répéter les difficultés pédagogiques, les retards pris dans les apprentissages et l'accroissement des inégalités scolaires du printemps dernier (inégalités, décrochage, perte de sens, illusion quant aux apprentissages, acquis faibles).

**Mais cela ce peut être accepté au prix de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles, ni de l'enjeu national de briser la dynamique de propagation et les chaînes de contamination.** A l'heure où la population de notre pays se voit imposer un nouveau confinement, ne laissons pas les établissements scolaires saper les sacrifices consentis. Il en va de notre santé personnelle à toutes et tous, et de celle de nos concitoyens.

**C'est pourquoi, nous demandons la mise en place rapide d'une mesure pourtant prévue par le Ministre lui-même en cas de « circulation active du virus » : la réduction des effectifs avec l'organisation d'enseignements par rotation par demi-groupes.**

Il demande également la fourniture de masques chirurgicaux pour les personnels, et la mise à disposition de masques gratuites pour les élèves.

Plus globalement, afin de répondre à l'enjeu de la situation générale, le SNES-FSU considérant que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées, demandent le recrutement de personnels enseignants, de vie scolaire, administratifs mais aussi de personnels territoriaux qui permettent la mise en œuvre concrète d'un certain nombre de mesures sanitaires et d'adaptations nécessaires dans les établissements.

**Les représentants élus réaffirment par ailleurs leur exigence d'aménagements de programmes au plan national, ainsi que le report à la fin de l'année des Évaluations Communes de janvier en lycée, de même qu'un moratoire sur les certifications type PIX, non prioritaires dans la période.**